



CDAS : Séance plénière du 09/06/2016

Etaient présents : M GAULLIER, président du CDAS, représentant de l'Administration ; MME FLANDINETTE, Assistante de prévention aux Douanes ; les correspondants sociaux DDFIP (M BOULVARD), Douanes (MME BRAVARD), Ecole des mines de Fontainebleau (MME DEVREESE), les Assistantes sociales (MMES BERNARDIE et LASSALE-CHOURAQUI), la Déléguée Départementale de l'action sociale MME LACHAUD, les organisations syndicales : CGT, CFDT, FO, SOLIDAIRES.

M Vincent MAZELLA représentant CFDT est désigné secrétaire de séance.

En préambule, il est fait remarquer qu'il n'y a pas eu de groupe de travail en amont de cette séance. MME LACHAUD répond qu'un GT a été organisé mais uniquement consacré au choix du spectacle de Noël, qu'un autre aurait été difficile à mettre en place car elle est seule actuellement à assurer le travail de la délégation.

Toujours en préambule, le correspondant social de la DDPP déplore l'absence de candidat pour la partie élue du conseil d'administration du RIAM. M GAULLIER souligne que le RIAM ne pourra plus fonctionner si les autres administrations ne s'investissent pas.

### **I - Approbation du Procès -Verbal du 2 Février 2016 :**

Les OS font remarquer que le PV ne reflète pas la séance. Par conséquent, ils votent contre.

M GAULLIER autorise les OS à le modifier.

### **II - Compte-rendu annuel d'activité 2015 de la Délégation :**

A notre grande surprise, les 2 assistantes sociales de la DDFIP nous ont appris l'existence d'un mouvement de protestation au sein de leur profession depuis décembre 2015, suivi à 89 % au Ministère des Finances. Leur revendication : la reconnaissance de leur diplôme et leur passage en catégorie A, l'obtention de la NBI, la suppression du RIFSEEP qui leur est déjà appliqué et qui a été l'élément déclencheur du mouvement.

Leurs moyens d'action : aucun compte rendu n'a été adressé à notre direction ; les statistiques n'ont pas été saisies ; les évaluations sociales et budgétaires n'ont pas été transmises à l'administration. Les AS ont toutefois assuré l'aides aux agents et la

constitution de dossiers pour les personnes en difficulté. Faute d'évaluation, l'administration a dû payer ce que les agents ont demandé !

MME LACHAUD a commenté les documents fournis aux OS :

- le nombre d'actifs est en baisse : 2 680 en 2014, 2 457 en 2015 ;
- le nombre de retraités en hausse : 2 170 en 2014, 2 228 en 2015 ;
- le nombre d'enfants de 0 à 17 ans est en baisse : 1 990 en 2014, 1 704 en 2015.

Les Crédits d'Actions Sociales (CAL) ont été utilisés pour :

- un repas dansant pour les retraités : 10 606 € ;
- un festival à MONTEREAU CONFLUENCES : 2 000 € ;
- une sortie au Parc de THOIRY : 2 467 € ;
- un diner-concert SIVRY-COURTRY : 882 € ;
- un spectacle CHEVALIER-LASPALES : 1 955 € ;
- un spectacle NELSON : 2 300 € ;
- un mini séjour pour les retraités : 568 € ;
- une participation à la course ODYSSEA : 517 € (reversés à la lutte contre le cancer du sein) ;
- des consultations CESF : 1 075 € et avocats : 2 805 €.

D'autres manifestations ont été proposées : initiation au Tai chi, conférences sur la prévention des risques auditifs (en partenariat avec la MGFIP), distribution de 70 coupons Sport ANCV.

La dépense la plus conséquente concerne le spectacle de Noël, en 2015 : CEDELO CIRCUS SHOW : 25 000 € ; goûters : 3 024 € ; chèques cadeaux : 55 702 €. Compte tenu des circonstances du moment, ce spectacle s'est bien déroulé.

### **III - Manifestations locales :**

#### **A. ► Actions réalisées depuis le dernier CDAS :**

1 Le repas des retraités : ce déjeuner dansant auquel 200 personnes ont participé a eu un bon succès. Vu le montant des sommes dépensées (2 280 € pour la salle, 1 596 € pour les animateurs, 6 400 € pour le traiteur), un groupe de travail sera convoqué pour étudier la prestation.

2 Le séjour des retraités à Saint Raphaël (EPAF) : Sans impact sur le budget de l'Action Sociale, ce séjour étant auto-financé par les participants.

49 personnes de 59 à 88 ans y ont participé au tarif EPAF , en train et car.

3 L'action de santé publique sur la prévention des risques auditifs : Conférence à l'ENFIP de NOISIEL le 7 avril. Les 17 participants ont été satisfaits, le test de dépistage ayant été particulièrement apprécié. Toutefois, la délégation ne sait pas s'il y a eu des participants malentendants et des détections.

La faible participation des retraités montre qu'il y a un problème de communication pour les informer.

4 La sortie parisienne du 8 Mai : visite guidée de l'Opéra GARNIER, Etoiles du REX et Musée GREVIN. 100 personnes retenues qui n'avaient pas obtenu satisfaction en 2015 (15 sur liste d'attente, non appelée). Les participants ont ressenti un fort enrichissement.

5 Le spectacle CELTIC LEGENDS XII le 10 mai : Spectacle musical au nord du département, réservé aux agents et leurs conjoints (des enfants accompagnants ont payé leur place au tarif en vigueur). 50 places à 25 €, subventionnées à concurrence de 15 €. Seul le personnel de DDFIP a pu en bénéficier. Peu de personnes sur liste d'attente. Le

spectacle a été très apprécié.

6 La sortie pour adolescents chez KOEZIO le 22 mai : L'engouement a été faible (19 participants sur les 50 places prévues) mais de bons retours.

Des frères et sœurs plus jeunes ont été admis car il restait des places disponibles, 2 ados hors DDFIP ont été autorisés à accompagner leurs amis mais ils ont réglé sur place leur entrée au tarif plein. C'était une première pour les ados, à améliorer.

7 La sortie au PARC ASTERIX le 5 juin : 300 places ont été distribuées (150 proposées au départ, les OS en ont obtenu le double). 85 agents de DDFIP ont été satisfaits. Le coût de la place était de 30 €, subventionné à concurrence de 20 €. Il restait donc 10 € par entrée à charge des familles, plus le prix du parking. Cette manifestation a connu un grand succès et 590 personnes ont été mises sur liste d'attente.

Le débat a été houleux. Les OS ont recueilli le témoignage de collègues dépités. MME LACHAUD a expliqué comment la liste des bénéficiaires a été arrêtée mais les OS sont restées sceptiques dès lors qu'il est établi que certains collègues ont été « lésés ».

M GAULLIER demande que ceux-ci se manifestent.

Les OS demandent la tenue d'un groupe de travail afin, notamment, de définir clairement les critères d'attribution des places lors des différentes sorties. M GAULLIER répond que ce GT pourra avoir lieu à la rentrée.

#### B. ► Un point d'étape sur les actions en cours :

1 L'action de santé publique : Conférence sur la Prévention bucco-dentaire le 29 septembre 2016 à MELUN Thiers de 13h30 à 16h30. Une autre date est à l'étude sur le site de l'ENFIP de NOISIEL.

2 Le Mini-Séjour pour les retraités en Normandie du 14 au 16 octobre. 47 personnes sont inscrites à ce jour. Le séjour revient à 263 € par personne, transport compris. Une enveloppe de 600 € est à disposition, le coût du séjour sera calculé suivant le quotient familial.

3 Les spectacles des 15 octobre et 20 novembre : à DAMMARIE-LES-LYS, Espace BACHELET

- Dany BOON : seulement 90 places disponibles ont pu être retenues sur les 100 prévues, à 55 € subventionnées à concurrence de 30 €.

- NORMAN : pour les ados de 15 à 17 ans, 36 € subventionnés à concurrence de 20 €, enveloppe de 1 000 €.

Pour les parents souhaitant accompagner leur(s) enfant(s), le billet sera facturé au plein tarif.

4 L'Arbre de Noël 2016 : Cirque Arlette GRUSS le 26 novembre à 20h sur la pelouse de Reuilly (PARIS 12ème).

Sur les 2 000 prévues, 1 450 places sont retenues à ce jour. Il reste toutefois une inconnue pour l'ENFIP de NOISIEL.

Un point sera fait début juillet en vue de la restitution des places vacantes ou d'un élargissement des entrées aux ados.

#### Sont également prévues :

- une visite guidée aux chandelles du château de VAUX-LE-VICOMTE pour 100 personnes le 24 septembre, l'entrée coûtant 19,50 € subventionnés pour 14 €. Cette sortie réservée aux actifs (élargissement aux retraités possible s'il reste des places) remplace celle prévue initialement, le salon du chocolat n'étant pas renouvelé) ;

- une visite guidée du Château de BLANDY-LES-TOURS pour 50 personnes, à 8 € l'entrée entièrement subventionnée ;

- une sortie labyrinthe-mais à SENART pour 50 personnes à 7 € l'entrée, pendant les vacances de la Toussaint, entièrement subventionnée.

Une suspension de séance est demandée par les OS avant de se prononcer sur les sorties de BLANDY et de SENART, non votées précédemment. A l'issue, les deux sorties sont acceptées.

Enfin, MME LACHAUD signale une augmentation du crédit CESF liée à la hausse des demandes des agents depuis le début de l'année.

Elle note en outre une demande de consultations de psychologue. Sur ce point, il convient d'attendre le feu vert du secrétariat général et des inconnues demeurent sur l'aspect budgétaire et sur le domaine de compétence d'une telle action (problèmes personnels ou liés au travail ?)

#### **IV - Questions diverses :**

Respect des critères d'inscription aux sorties :

Réponse de la délégation : les agents ayant obtenus satisfaction aux sorties en 2015 ne pourront bénéficier des sorties 2016.

Problèmes de trésorerie à la cantine de LAGNY les subventions n'ayant pas été versées :

La subvention « Berkani » versée par RH2C le sera en début d'été. Concernant l'aide aux petites structures, MME LACHAUD a transmis le dossier à la cellule CHORUS qui n'a pas donnée suite pour l'instant.

Les chèques cadeaux 2015 non distribués le jour du spectacle de Noël 2015 ont été exceptionnellement envoyés en AR aux familles compte tenu des circonstances du moment.

Achat de draps pour la salle de repos de NOISIEL : il est répondu que le CDAS ne finance pas ces dépenses.

Absence des agents sinistrés par les inondations : il est signalé qu'une collègue de NEMOURS pose des CA. M GAULLIER répond que des ASA sont prévues.

Départ de 2 représentantes OS :

- Evelyne FRISCH (FO) part en retraite ;
  - Ludivine BERRANGER (SOLIDAIRES) a obtenu sa mutation.
- M GAULLIER les remercie.

**Vos représentants CGT**

**Référents à cette séance : Patrice BAZIR , Sophie BENCHEICH, Edith BORUTA,  
Isabelle et Denis LOCHOUARN**